



CFA U Ligame

Centre de Formation d'Apprentis des Métiers
du Social et du Médico-Social de Corse

La certification qualité a été délivrée au titre des
catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
BILAN DE COMPÉTENCES
ACTIONS PERMETTANT DE
FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



IFRTS Corse

Institut Corse de Formation et Recherche
en Travail Social, Médico-Social et Sanitaire

DOSSIER DE CANDIDATURE - Apprentissage -

Diplôme d'Etat d'Auxiliaire Puéricultrice

Promotion : 2024-2025

AJACCIO

Rue Louis Nyer - Immeuble
Le Pélican Bât A | 20090 Ajaccio
Tél. 04 95 25 04 73

BASTIA

Couvent Capanelle,
Route de Ville, 20200 Bastia
Tél. 04 95 54 11 66

CALVI

Place Porteuse d'eau
Rue Stretta di a pila
20260 Calvi

PORTO-VECCHIO

75 Quartier trinité
Immeuble Trinitalda
20137 Porto-Vecchio



Identité

Coller photo d'identité

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénoms.....

Date de naissance : / /

Adresse personnelle

.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :

Portable :

E mail :

Situation familiale

Célibataire

Marié(e) / Vie maritale

➤ Nombre d'enfants :

Autre



Situation actuelle

- Etudiant(e)**
 Prépa-apprentissage
 Contrat d'apprentissage :

N° Contrat :

- Contrat de professionnalisation**

N° Contrat :

- Contrat aidé**

- Salarié**

Nom de l'établissement

Type d'établissement

Poste occupé

- Demandeur d'emploi**

Vous êtes inscrit à Pôle emploi depuis le :

N° identifiant Pôle-emploi :

Vous êtes indemnisé par Pôle-Emploi depuis le :

- Inactif**

Démarches employeur

Avez-vous déjà effectué des démarches auprès d'un employeur :

- Oui
 Non

Si oui, le(s)quel(s) :

Avez-vous déjà trouvé un employeur :

- Oui
 Non

Si oui, lequel :



Carrière professionnelle

Employeurs	Fonction	Durée de service	
		Du	Au

AJACCIO
Rue Louis Nyer - Immeuble
Le Pélican Bât A 120090 Ajaccio
Tél. 04 95 25 04 73

BASTIA
Couvent Capanelle,
Route de Ville, 20200 Bastia
Tél. 04 95 54 11 66

CALVI
Place Porteuse d'eau
Rue Stretta di a pila
20260 Calvi

PORTO-VECCHIO
75 Quartier trinité
Immeuble Trinitalda
20137 Porto-Vecchio



		Du	Au
		Du	Au

Diplômes

Des pièces justificatives doivent impérativement accompagner les renseignements demandés ci-dessous.

Diplôme	Lieu d'obtention	Date d'obtention

Renseignements divers :

Loisirs, bénévolats, langues

.....

.....

.....

Quelles sont vos attentes en matière de formation ?

.....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fiche de dispenses et d'allègements- formation DEAP

Si les dispenses sont automatiquement accordées, les allègements de formation doivent faire l'objet d'une demande. Toutefois, pour vérifier votre éligibilité, référez-vous à l'annexe du dossier – votre évolution professionnelle

DISPENSES

Vous êtes titulaire du ou des diplôme(s) suivant(s) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pour bénéficier des dispenses prévues par la réglementation, veuillez joindre à ce dossier les pièces justificatives.

ALLEGEMENTS

Souhaitez-vous faire une demande d'allègement :

Oui : Non :

Si oui, veuillez préciser l'objet de votre demande d'allègement et le volume horaire souhaité : (Domaine de formation, tout ou partie d'une unité de formation)

Veuillez motiver votre demande d'allègement (et joindre les pièces justificatives) :

.....
.....
.....
.....
.....

ATTENTION :

Tout dossier expédié après la date de clôture (cachet de la poste faisant foi) ou incomplet ne pourra pas être pris en compte.

Date et signature :

Frais inscription aux épreuves de sélection

Ces frais d'inscription correspondent aux épreuves suivantes :

(Attention : ces frais ne correspondent pas aux frais d'inscription et peuvent être pris en charge par l'employeur)

- 1- Epreuve orale et gestion du dossier

Montant : 100 €

Le titre de paiement est à libeller à l'ordre du CFA U LIGAME

Chèque N° :

.....

Nom du titulaire du compte :

.....

Banque :

.....

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions pour la participation aux épreuves de sélection.

Je déclare sur l'honneur que tous les renseignements que je fournis sont exacts.

Date et signature :

Pièces à joindre lors du dépôt de dossier de candidature

En référence à l'Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture les pièces ci-dessous sont à fournir pour constituer ce dossier de candidature :

- Une pièce d'identité
- Une lettre de motivation manuscrite
- Un curriculum vitae ;
- Un document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation. **Ce document n'excède pas deux pages**
- Selon la situation du candidat, la copie des originaux de ses diplômes ou titres traduits en français
- Le cas échéant, la copie de ses relevés de résultats et appréciations ou bulletins scolaires ;
- Selon la situation du candidat, les attestations de travail, accompagnées éventuellement des appréciations et/ou recommandations de l'employeur (ou des employeurs) ;
- Le candidat peut joindre tout autre justificatif valorisant un engagement ou une expérience personnelle (associative, sportive...) en lien avec la profession d'aide-soignant ou d'auxiliaire de puériculture.

Les candidats en situation de handicap peuvent demander, lors du dépôt de leur dossier, un aménagement des conditions de déroulement de l'entretien prévu à l'article 2.

Pour les candidats qui auront été sélectionnés à l'issue d'un entretien par un employeur pour un contrat d'apprentissage.

Constitution du dossier :

- 1 photo d'identité ; (pour le dossier administratif)
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité (recto / verso) ;
- Une lettre de motivation avec description du projet professionnel de l'apprenti ;
- Un curriculum vitae de l'apprenti ;
- Une copie du contrat d'apprentissage signé ou tout document justifiant de l'effectivité des démarches réalisées en vue de la signature imminente du contrat d'apprentissage.

Le statut de l'apprenti Les conditions de travail de l'apprenti sont les mêmes que celles soumises aux autres salariés de l'établissement.

Date de début de contrat Le contrat d'apprentissage peut démarrer jusqu'à 3 mois avant la date de rentrée.

Période d'essai La durée est de 45 jours, consécutifs ou non, de formation pratique en entreprise effectuée chez l'employeur (article L.6222-18 du code du travail).

Temps de travail La durée de travail hebdomadaire est celle qui s'applique dans l'entreprise. Elle comprend le temps passé en entreprise, en stages pratiques et en centre de formation.

Les congés payés Conformément au Code du travail et sous réserve de dispositions contractuelles et conventionnelles plus favorables : 5 semaines par an.

Modalités de sélection

La sélection des candidats est effectuée par un jury de sélection sur la base du dossier et de l'entretien oral (15-20 minutes) destinés à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat, conformément aux attendus nationaux (définis en annexe de l'arrêté).

Cet oral comprend :

Une présentation d'un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et réponse à des questions. Cette partie, notée sur 15 points, vise à tester les capacités d'argumentation et d'expression orale du candidat ainsi que ses aptitudes à suivre la formation.

Une discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'auxiliaire de puériculture. Cette partie, notée sur 5 points, est destinée à évaluer la motivation du candidat.

Le jury de sélection est composé d'un cadre de santé et d'un professionnel en activité ou ayant arrêté l'activité depuis moins de 2 ou 3 ans

Les attendus et critères nationaux sont les suivants :

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal

Qualités humaines et capacités relationnelles : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit ; aptitude à entrer en relation avec une personne et à communiquer ; aptitude à collaborer et à travailler en équipe

Aptitudes en matière d'expression écrite, orale : maîtrise du français et du langage écrit et oral, pratique des outils numériques

Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique : aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables, maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure

Capacités organisationnelles : aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Admission définitive en IFAP subordonnée à :

- un schéma vaccinal complet contre le Covid-19 et l'hépatite B,
- la production d'un certificat médical par un médecin agréé par l'ARS attestant que le candidat ne présente pas de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession
- et d'un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France